Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 48 (1940)
Heft: 6

Artikel: Borne au Risoud
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-37743

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

du contingent d'Orbe combattait dans les rangs bernois. Le Conseil d'Orbe informa le bailli, puis LL. EE. de Fribourg, lesquelles prescrivirent une stricte neutralité.

Cet incident, reconstitué par M. Reitzel d'après des documents inédits, lui fournit l'occasion de décrire les mesures prises par l'ancienne Confédération pour la défense de ses frontières, et en particulier le fonctionnement des signaux de feu gardés par des postes, dont le réseau couvrait notre pays.

Séance levée à 17 h.

H. M.

Borne au Risoud

Au sujet de la question posée par M. Samuel Aubert à propos de cette borne portant les fleurs de lys de l'ancienne France et l'ours de Berne, avec la date 1715 et située en dehors de la frontière actuelle, nous avons reçu de M. le professeur René Meylan, dont le travail paru en 1929 sur la *Vallée de Joux* fait autorité, les intéressants renseignements suivants. Nous remercions M. Meylan de son obligeance.

La tracé actuel de la frontière franco-suisse dans le Jura vaudois résulte du procès-verbal signé à Nyon le 16 septembre 1825, acte qui maintenait l'état de choses existant au 1er janvier 1790.

Il s'ensuit que cette dernière date a donné le tracé définitif de la frontière. Par contre, dans les siècles antérieurs, la frontière fut relativement mouvante. La première tentative d'abornement de cette frontière, d'autant plus contestée que le Risoud est riche en bois, ne date que de 1648. On se contenta alors de planter quelques bornes aux armes de Berne et de la Franche-

Comté. Ces bornes se révélèrent insuffisantes et il en fut placé de nouvelles dans les intervalles, et à plusieurs reprises, jusqu'en 1752.

La borne en question, datée de 1716, est l'une de celles qui furent alors plantées. Qu'elle ne soit plus sur la ligne frontière actuelle, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ou bien elle fut laissée sur place lors d'une rectification postérieure, ou bien elle fut malicieusement déplacée par les Bourguignons qui n'en étaient pas à se priver d'un mauvais tour à jouer à leurs voisins de la Vallée.

Je crois pouvoir conclure que la borne en question est bien une borne-frontière, même si, actuellement, elle est à quelque distance de la frontière franco-suisse.

J'espère, d'autre part, que d'autres collaborateurs fourniront des renseignements propres à mettre la question au point.

CHRONIQUE

La *Société d'histoire de la Suisse romande* a eu son assemblée générale à Lutry le 5 octobre dernier dans la salle du Conseil communal, trop petite pour contenir le grand nombre de personnes qui se présentèrent. Le président, M. Charles Gilliard, rappela le souvenir des disparus, celui entre autres de Mme de Charrière de Sévery et annonça la publication prochaine de deux nouveaux volumes de la collection des *Mémoires et documents*. C'est d'abord celui, attendu depuis longtemps, relatif à Othon de Grandson et à ses poésies, dû au savant historien neuchâtelois M. Arthur Piaget. C'est ensuite un volume de M. Kern, directeur des Archives fédérales ; il contiendra des extraits des procès-verbaux des chapitres de l'Ordre de Cluny, relatifs au Pays de Vaud.

Après l'admission de huit nouveaux membres et quelques opérations statutaires, M. Gilliard présenta une proposition de M. Jean Nicollier, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*. Ce dernier désirerait que la Société romande d'histoire